



Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal
du 28 novembre 2022

Délibération n° 1 : Fixation des tarifs communaux 2023 (salles communales, concessions au cimetière, locations tables et bancs...) – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 2 : Subventions aux associations – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 3 : Conservation d’une retenue de garantie dans le cadre du marché « construction club house » – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 4 : virements de crédits – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 5 : Signature d’une convention maîtrise d’ouvrage avec la CUCM pour l’aménagement extérieur du cabinet médical – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 6 : Signature d’un contrat à durée déterminée avec Mme DUMONTET-Adoption à l’unanimité

Délibération n° 7 : Signature d’une convention avec la CAF de Saône et Loire, la CUCM et les communes du bassin nord de la CUCM – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 8 : Révision du règlement du cimetière – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 9 : Exonération de la taxe foncière pour la SPA de la Région Creusotine – Adoption à l’unanimité

Délibération n° 10 : Demandes de subventions pour la réalisation du restaurant scolaire auprès des services du Département, de la Région et de l’Etat - Adoption à l’unanimité